

06 avr 2018 -14:12

La Douane de Roulers fait pour la 9ème fois une saisie d'alcool.

Le mercredi 4 avril, le Team mobile de la Douane à Roulers a intercepté un camion transportant 26 palettes de vin, pour lesquelles aucun document ne pouvait être produit. Cette saisie a pu avoir lieu suite à une indication d'un citoyen et grâce à une excellente coopération entre la zone de police de Polder et le Team mobile de la Douane à Roulers.

Le chargement a été déchargé et inventorié et représente 12.000 € d'accises éludées mais, comme il s'agit de récidive de la part de la firme impliquée, l'amende s'élève à cinq fois les droits éludés, soit 60.000 €. Cette saisie de bière ou vin «noire» est déjà la 9ème en peu de temps pour le Team mobile de la Douane à Roulers.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)